

Communiqué de presse

Le FASTT lance sa Websérie « Ma VIE d'intérimaire » sur les réseaux sociaux

[Youtube](#) | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)

Paris, le 06 mars 2018 – Le Fonds d'action sociale du travail temporaire (Fastt) étoffe sa stratégie de communication digitale avec une nouvelle campagne de communication « Ma VIE d'intérimaire », composée d'une Websérie, diffusée sur [Youtube](#), [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#), plus une Newsletter du même nom, diffusée chaque mois à plus de 100 000 abonnés. Ce nouveau programme intitulé « Ma VIE d'intérimaire », met en scène le quotidien et les bons plans de jeunes intérimaires : Soraya, Franck, et bientôt Issa,...en format Websérie.

Réalisé par l'agence Réactive Production, sur un ton légèrement décalé, chaque épisode en profite pour passer de vraies infos sur les vrais bons plans du Fastt : garde d'enfants, location de véhicule, accident du travail, etc. Les 4 premiers épisodes, qui totalisent déjà plus de 300 000 vues entre YouTube et Facebook, s'adressent à un public jeune, mobile et connecté. Devant le succès de ce nouveau programme, le Fastt annonce déjà le tournage d'une saison 2 pour 2018/2019.



Aujourd'hui, un intérimaire sur quatre a moins de 25 ans

Pas toujours facile de s'installer dans la vie active pour les jeunes qui démarrent leur carrière professionnelle grâce à l'intérim. Trouver un logement, acheter ou louer un véhicule, piloter son budget, faire face aux frais de santé,... tous ces services font partis des solutions mis à leur disposition par le Fastt, pour la plupart dès la première heure de mission. Encore faut-il le savoir. C'est pourquoi le Fastt multiplie les angles d'approche (comme avec cette nouvelle websérie), et les points de contacts avec ce nouveau public jeune, mobile et hyper-connecté.

*

Retrouver toutes les infos et services du Fastt en ligne :

FASTT | 01 71 25 08 28 | www.fastt.org | [Youtube](#) | [Facebook](#)

Contact presse

Pierre Maurel | 06 29 48 65 10 / pierre@agenceprp.com